

à jour. Une des difficultés que nous avons, c'est que nous autorisons des dépôts à tous moments de l'année pour être au plus près des situations difficiles que peuvent rencontrer les Fribourgeois et les Fribourgeoises, ce qui fait que nous n'avons jamais une situation zéro comme d'autres cantons où les demandes sont bloquées par exemple au 30 juillet ou au 30 août. Ce sont des choix sur lesquels nous reviendrons lors de la présentation d'un instrument de pilotage pour les subsides des primes à l'assurance-maladie.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 60 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brunner (SE, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (.), Rey (FV, ACG/MLB), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 60.*

c'est effectivement un énorme défi que relève l'hôpital fribourgeois aujourd'hui avec cette cantonalisation, mise en place en 2007 afin d'offrir à notre population des soins de qualité. Et j'aimerais profiter de cette occasion pour remercier la direction et l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices pour leur énorme engagement et leur travail au quotidien.

– Au vote, ce rapport est approuvé par 65 voix sans opposition; il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Roche (LA, ACG/MLB), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glardon (BR, PDC/CVP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (.), Rey (FV, ACG/MLB), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 65.*

S'est abstenu:

Schneider (LA, PS/SP). *Total: 1.*

Rapport annuel 2009

HÔPITAL FRIBOURGEOIS (HFR)

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV), rapporteur. A relever dans ce rapport notamment la hausse de l'activité ambulatoire de 3,4% qui s'est poursuivie en 2009. On a ainsi compté que 3000 patients supplémentaires se sont présentés aux urgences, pour un total dépassant les 60 000 consultations. J'ai présenté tout à l'heure la situation financière par rapport au budget global donné, je n'y reviens pas. Simplement de manière générale, grâce à la constitution du Réseau hospitalier fribourgeois et à l'introduction de la troisième année de médecine, on peut dire aujourd'hui que l'hôpital fribourgeois a gagné en importance dans le paysage hospitalier suisse. Il se situe juste en dessous des 5 hôpitaux universitaires. Une dernière remarque: dans les comptes du rapport, vous observerez que l'on a l'entier des bâtiments constituant le réseau hospitalier actuellement.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. J'aimerais juste ajouter que

Rapport annuel 2009

RÉSEAU FRIBOURGEOIS DE SANTÉ MENTALE (RFSM)

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV), rapporteur. Il s'agit du premier rapport englobant l'ensemble des activités hospitalières intermédiaires, ambulatoires et de liaison du Réseau fribourgeois de santé mentale. Vous trouverez à la page 52 du rapport toutes les considérations financières que j'ai évoquées également tout à l'heure et qui montrent que l'enveloppe financière a été respectée. Le déficit final à la charge de l'Etat est en légère diminution de 363 000 francs, pour s'établir à 29,2 millions de francs.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. En un temps que je qualifierais de record, nous avons mis en place une vaste réforme et progressivement de nouvelles prestations comme la création d'une plate-forme d'accueil, d'indications et d'orientations bilingues, l'ouverture d'un premier centre de soins en santé mentale à Bulle, la création d'une plate-forme d'aide aux proches et la mise en service

de l'équipe mobile d'urgence psycho-sociale, qui avait été demandée par postulat ici au Grand Conseil. Les réformes mises en place devraient faire de Fribourg un canton à la pointe des nouvelles approches thérapeutiques dans le domaine de la santé mentale. Les changements demandent là aussi également un engagement soutenu de l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices que je profite ici de remercier.

Cotting Claudia (PLR/FDP, SC). Le rapport annuel nous informe de manière aussi précise que variée de tout ce qui concerne le Réseau fribourgeois de santé mentale. La mise en réseau, justement, favorise une collaboration qui permet de trouver des solutions efficaces et rapides, qui sont tout bénéfique pour le patient et j'ai pu tester cette nouvelle façon de faire. Ces derniers mois, plusieurs postes de travail non médicaux ont été mis au concours, dont un maçon pour l'hôpital de Marsens. Je lis dans ce rapport qu'il y a 15,8 équivalents plein temps pour le service technique. Quelle est l'organisation de ce service et comment fonctionne la petite entreprise, sachant qu'un maçon a besoin d'un matériel assez conséquent pour être efficace ?

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV), rapporteur. Je suis un peu expert en PME mais je laisserai quand même la conseillère d'Etat répondre à cette question sur l'organisation de la petite entreprise.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Nous avons plus de 50 bâtiments qui appartiennent au Réseau fribourgeois de santé mentale. Nous avons des bâtiments, des villas, une multitude de choses, et c'est pour ça que nous avons une équipe technique qui pare au plus pressé dans les petits travaux, notamment un maçon qui vient faire les petits travaux, tant à l'hôpital que dans les différents bâtiments que nous avons. C'est extrêmement important pour nous d'avoir cette équipe qui est également une équipe technique qui procède aussi aux travaux de jardinage, de nettoyage, de déblayage de la neige, de tous ces travaux qui vont avec la gestion de ces 50 bâtiments que nous avons.

– Au vote, ce rapport est approuvé par 69 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glardon (BR, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jöhner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Mar-

bach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (.), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Stempfél (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP).
Total: 69.

Comptes généraux de l'Etat pour 2009

INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Thomet René (PS/SP, SC), rapporteur. Comme relevé en entrée en matière, les unités de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport présentent globalement des dépenses de fonctionnement pour 902 951 477 francs et des revenus pour 386 124 956 francs; ils relèvent d'une gestion extrêmement rigoureuse. L'important écart que nous pouvons enregistrer par rapport au budget s'explique premièrement par la création de deux provisions: l'une, de 16 millions dans le cadre du versement aux communes des 60 millions pour la mise en place de la deuxième année d'école enfantine, l'autre, de 16 863 000 francs en faveur de l'Université, correspondant au 50% de la subvention fédérale de base qui risque de ne pas être versée en 2012 si la Confédération maintient sa décision de synchroniser les années de paiement et de subventionnement. On ne connaîtrait alors pas de subvention en 2012.

Deuxièmement, les sources externes de financement de l'Université, qui se montent à 21 millions de francs, ont été intégrées dans les comptes de l'Etat alors qu'ils ne figurent pas au budget. Cette opération, qui n'a pas d'impact sur le résultat de fonctionnement, a cependant un impact sur le volume des charges et des revenus. On notera également l'amortissement intégral des quelque 2 millions investis pour l'acquisition de l'immeuble à la rue Guillaume de Techtermann. On notera également que les dépenses en personnel sont en général inférieures au budget, puisque l'indice retenu pour l'adaptation des salaires dans l'élaboration du budget était supérieur à celui effectivement appliqué. Il en résulte une différence positive de 1,53%. Parmi les écarts significatifs, nous relèverons au Secrétariat général une différence d'environ 700 000 francs pour la fréquentation d'écoles hors canton. Cette différence provient du fait qu'il est toujours difficile de prévoir combien de Fribourgeois fréquenteront une école à l'extérieur du canton. Au Service de l'orientation professionnelle, le montant important figurant dans les traitements du personnel auxiliaire est compensé par des recettes équivalentes. Ces montants ne sont pas prévisibles lors de l'établissement du budget. Au Collège St-Michel, les équivalents plein-temps sont supérieurs de 5,33 en raison de l'augmentation du nombre de classes et de l'introduction d'heures supplémentaires dans différentes branches, notamment la troisième leçon de sport, troisième, quatrième heure de mathématiques en troi-